

Dossier « Plan de gestion limicole »

Réunion du GEOC du 20 octobre 2011

Membres présents :

Vincent BRETAGNOLLE (président)
Elisabeth BRO
Jean-Marie BOUTIN
Matthieu BOOS
Olivier DEHORTER
Francis MEUNIER
Pierrick BOCHER

Membres excusés (participation à la rédaction et relecture de l'avis):

Michel-Alexandre CZAJKOWSKI
Michel GAUTHIER-CLERC

Secrétariat

Julien TOUROULT

Invité : Bertrand TROLLIET, ONCFS, CNERA Avifaune migratrice (présentation du plan Courlis corlieu)

Thème

(lettre de la DEB du 23 mars 2010 adressée au DG du MNHN fixant le programme du GEOC)

« je vous demanderai de bien vouloir saisir le GEOC de ces plans (de gestion), en janvier 2011, pour examen et propositions d'améliorations »

(lettre de programmation 2011-2012 en date du 24 juin 2011) :

Le GEOC fournira un avis sur le plan relatif au Chevalier gambette et sur celui relatif au Courlis corlieu et sur le plan type ayant servi de cadre d'élaboration de ces deux premiers plans.

L'avis général attendu est précisé de la façon suivante :

- Le plan type permet-il de couvrir tous les principaux enjeux de conservation et gestion d'une espèce chassable ?*
- L'état des lieux est-il suffisamment précis, en particulier la bibliographie utilisée est-elle suffisante et à jour ?*
- L'analyse des phénomènes impactant la dynamique des populations (facteurs d'influence) est-elle suffisante et hiérarchisée ?*
- Les méthodes de suivi des effets des plans sont elles appropriées ?*

Extrait TRC 2008 sur l'origine de ce concept de plan : « P. Blanchet affine la notion de plan de gestion pour les espèces chassables. Cet outil est le fruit d'une élaboration partagée entre les acteurs au vu de l'état des espèces. Il définit les mesures en faveur des habitats, les connaissances à recueillir, les moyens permettant de suivre les évolutions. C'est un ensemble de mesures à mettre en œuvre en concertation avec les acteurs, l'essentiel portant sur les habitats. »

L'avis du GEOC se décompose en un avis général sur les deux plans examinés et couvre, à travers ces deux exemples, des propositions d'amélioration du plan type suivies de deux annexes concernant le détail des remarques relevées sur chacun des plans de gestion.

Documents fournis avec la saisine :

Plan type (ONCFS, 2011)

TROLLIET B. 2011. Plan national de gestion (2012 - 2016) Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*). Rapport ONCFS (non publié), 98 p. [version d'avril 2011]

GIRARD O. & TROLLIET B. 2011. Plan national de gestion (2012 - 2016) Chevalier gambette (*Tringa totanus*). Rapport ONCFS (non publié), 78 p. [version de mai 2011].

Plan de l'avis

Préambule général.....	3
Avis sur les deux plans	3
Recommandations générales sur le plan type.....	5
Evaluation du plan national de gestion (2012-2016) pour le Courlis corlieu <i>Numenius phaeopus</i>	7
Rapport d'évaluation du plan de gestion du Chevalier gambette, <i>Tringa totanus</i>	12

Avis général (finalisé le 16/01/2012)

Préambule général

Notant l'absence d'un cadrage très clair de ce qui est attendu d'un « plan de gestion d'une espèce chassable », notamment par rapport aux plans de gestion d'espèces non chassables, ou aux plans de restauration, ainsi que du cadrage de ce travail à l'échelle nationale par rapport aux plans rédigés à l'échelle internationale, le GEOC a dans un premier temps listé les points qui lui semblaient importants.

Le GEOC estime que le caractère migrateur des espèces considérées, la place de la France dans la migration, ainsi que le caractère chassable de ces espèces et ses conséquences en termes de prélèvements cynégétiques, doivent nécessairement être considérés *per se* ; voire, le cas échéant, constituer le fil directeur de ces plans de gestion. Le GEOC estime également que les actions proposées dans ces plans doivent insister sur des propositions opérationnelles de gestion (des milieux, des prélèvements, du dérangement...). S'agissant de plans nationaux, le GEOC estime que ces plans doivent se concentrer sur les facteurs sur lesquels il est possible d'agir au niveau national et pour lesquels la France (métropole et Outre-mer) présente un enjeu à l'échelle de la population concernée. L'identification préalable de ces enjeux constitue donc un élément déterminant. Une section doit ensuite élaborer un diagnostic sur l'état de conservation de l'espèce (par rapport aux enjeux nationaux), et hiérarchiser les variables biotiques et éventuellement abiotiques qui influencent la dynamique des populations. Sur ces bases, des priorités d'action doivent ensuite être déclinées à l'interface entre enjeux et diagnostic, puis les modalités d'actions et les indicateurs de suivis, décrits.

Avis sur les deux plans

Le GEOC souligne l'importance du travail réalisé tant dans la synthèse des informations disponibles que dans les propositions d'actions. Sans entrer dans les détails, les principales remarques du GEOC sont récapitulées ci-dessous, en identifiant le cas échéant à quel plan elles se rapportent.

- *L'état des lieux est-il suffisamment précis par rapport aux aspects gestion/conservation (démographie, haltes migratoires), en particulier la bibliographie utilisée est-elle suffisante et à jour ?*

L'état des connaissances sur la nature et la délimitation des populations est bien fait. De même, les synthèses sur les tailles de populations sont complètes mais pourraient être présentées de façon à mieux faire ressortir les points importants. Ainsi concernant le Plan de gestion du Courlis corlieu, il conviendrait de mieux préciser la méthode d'estimation des effectifs et les incertitudes associées et limiter les développements (par exemple sous forme d'un tableau récapitulatif) en faisant davantage ressortir la synthèse. Sur la forme, quand les éléments sont déjà publiés dans Delany *et al.* (2009), la synthèse la plus récente et la plus complète, le rapport peut se limiter aux conclusions en citant cette source.

La partie sur les tendances est jugée moins complète. Pour le Coulis corlieu, les tendances sont présentées uniquement sur un site d'arrêt migratoire, et le GEOC incite à plus de prudence sur l'interprétation de l'apparente stabilité des effectifs (il pourrait en effet y avoir un déclin récent). Pour le Chevalier gambette, il manque l'analyse des tendances de l'effectif nicheur au niveau national (les données sont présentées uniquement pour le marais Breton).

Les autres programmes de suivi détenant des informations sur ces espèces ne sont pas suffisamment cités et encore moins utilisés : programme de marquage du Chevalier gambette mené dans le marais de Brouage (plus 3000 oiseaux bagués et contrôlés) ; Observatoire des limicoles côtiers qui fait un suivi mensuel; site migration.net pour les chronologies.

Les éléments généraux de biologie de la reproduction et des habitats sont correctement synthétisés mais il manque des éléments méthodologiques et quantitatifs, qui ne sont pas toujours fournis.

Concernant la dynamique des populations, la bibliographie a été bien exploitée, notamment pour les éléments de survie (Gambette). Le GEOC regrette cependant un manque d'analyse critique des lacunes de connaissance sur les différents paramètres et de recul critique sur la valeur à accorder aux chiffres présentés (Gambette et Courlis corlieu) – par exemple la robustesse des estimations fondée sur le nombre de sites et d'années de suivi. Ces lacunes concernent l'estimation des effectifs, des tendances, ou encore les

paramètres démographiques. Le GEOC regrette que les notions de densité-dépendance ou de compétition interspécifique ne soient pas abordées.

D'une manière générale, beaucoup de littérature grise a été utilisée, ce qui n'est pas choquant pour ce type de document. Cependant le GEOC note que parfois des données non publiées sont citées alors qu'il y eu des publications sur le sujet. La bibliographie devrait être mieux calibrée avec l'importance du facteur analysé.

□ *Analyse des enjeux.*

Il s'agit de définir clairement la responsabilité de la France vis-à-vis des populations (métropole et Outre-mer) par rapport à l'enjeu global (selon les populations et les périodes). Le GEOC estime que cette analyse primordiale pour savoir sur quoi il convient d'intervenir de façon prioritaire n'apparaît pas suffisamment. Cette absence de hiérarchisation globale nuit à la compréhension des priorités affichées par la suite. Par exemple, on ne sait jamais de façon évidente quel pourcentage de la population reproductrice, hivernante ou migratrice la France représente par rapport aux effectifs mondiaux ou ouest-européens. Le rôle de la France en halte migratoire semble clé pour ces deux espèces : pour le chevalier gambette, une infime proportion niche en France, une infime proportion hiverne en France, mais comme l'essentiel des effectifs européens se reproduit au Nord de la France et hiverne au Sud, il est très probable que notre pays accueille en transit une bonne partie des effectifs de Chevaliers gambettes européens. Ce simple constat devrait figurer en toutes lettres, suggérant que pour cette espèce, l'enjeu principal est le transit migratoire (durant les deux passages ?), la reproduction et l'hivernage étant des enjeux secondaires (dans quel ordre de priorité ?).

L'enjeu de la chasse n'est pas suffisamment développé, alors que compte tenu de la spécificité de ces plans de gestion, il devrait constituer une part importante de la réflexion. Si les données manquent, il peut s'agir du coup d'une action prioritaire. Mais encore faut il en faire le constat et l'écrire noir sur blanc.

□ *Diagnostic : l'analyse des phénomènes impactant la dynamique des populations (facteurs d'influence) est-elle suffisante et hiérarchisée ?*

Le GEOC note que le bilan des mesures existantes est relativement exhaustif. Il regrette cependant un manque de bilan quantitatif et cartographique (localisation, fragmentation) de ces mesures (exemple : proportion des populations utilisant les réserves, les ZPS, etc...) alors que de telles informations sont importantes pour définir des orientations de gestion. De la même manière, la partie réglementaire devrait plus insister sur la mise en œuvre et, si possible, établir un bilan des effets produits.

Les facteurs d'influence sur la dynamique des populations sont examinés de façon assez exhaustive. Le GEOC recommande de distinguer clairement les facteurs sur lesquels il est possible d'agir en France, des autres (volcanisme en Islande). Il manque par ailleurs une hiérarchisation argumentée de ces facteurs. Le GEOC estime que le volet « Etudes » ne peut pas être prioritaire sur l'action de conservation (ce volet devrait être mis à part et considéré comme transversal). Pour le Chevalier gambette, les dénombrements étant déjà faits en hiver, ils ne peuvent constituer une action prioritaire au regard des enjeux (transit migratoire).

En conclusion, le GEOC estime qu'il manque les éléments argumentés permettant de choisir les actions possibles et de définir la priorisation des actions. De fait, la présentation des priorités qui figurent dans les deux plans examinés n'est ni argumentée ni discutée.

Faute d'analyse et de priorisation claire, le GEOC ne peut pas statuer sur la pertinence des actions.

Exemple « améliorer la gestion du baguage en France » (p 62-63 Gambette) : à quel problème et priorité ceci répond-il ? Le GEOC note une certaine confusion entre les objectifs (suivre la dynamique) et les outils (le baguage) ; de la même façon que les objectifs, les actions ne sont pas non plus décrites de façon claire et concrète.

Le GEOC note enfin que certaines actions n'ont pas leur place dans un plan national : par exemple, la réalisation de comptage en Islande.

Comme pour les plans nationaux d'action, il semble important de décliner de façon la plus opérationnelle possible les actions de gestion envisagées : outils identifiés, chiffres et calendrier.

□ *Les méthodes de suivi des effets des plans sont elles appropriées ?*

La réponse rejoint la question de la hiérarchisation des facteurs d'influence et des actions. Le GEOC estime que les objectifs devraient être mieux précisés et hiérarchisés, pour définir ensuite les indicateurs pertinents.

Recommandations générales sur le plan type

Le plan-type adopté reprend le plan proposé par Ornis dans les années 70 et les plan-types européens. Il s'avère couvrir l'ensemble des informations nécessaire à ce type de document mais ne met pas assez en avant les éléments de synthèse et surtout de hiérarchisation (des facteurs d'influence sur la dynamique des populations, des objectifs et des actions réalisables).

Le GEOC constate qu'il aurait été préférable de discuter du plan type avant de lancer la rédaction des plans de gestion.

Le GEOC recommande d'adapter le plan selon les lignes directrices suivantes afin de mieux mettre en valeur les enjeux et la nécessaire hiérarchisation.

1) Point de départ : Etat des connaissances (terme à préférer à « Description »). Il reprend les parties 1.2 à 1.4 du plan type. Il doit être exhaustif, et doit envisager de combler les lacunes constatées pour l'espèce considérée en cherchant des données similaires sur les espèces proches ou sur d'autres régions de présence de l'espèce, avec une analyse critique de l'intérêt de ces données.

2) Enjeux de conservation au niveau national et international. Il faut établir la place de la France pour la conservation de l'espèce et les stades phénologiques concernés (migration, hivernage, reproduction, population en limite d'aire etc.). Il faut également établir les enjeux de la chasse concernant cette espèce. Cette partie synthétique ferait la charnière entre l'état des connaissances et un diagnostic pour l'action.

3) Diagnostic : il s'agit de synthétiser les pressions et les réponses possibles. Il correspond globalement aux points 1.5-1.7 et au 2.1. Il faut décrire les actions déjà conduites en matière de conservation ou de gestion, et quelles en ont été les résultats. Il faut établir les facteurs affectant la dynamique de la population (au niveau de la répartition spatiale et en termes démographiques). Il convient ensuite de hiérarchiser ces facteurs, en distinguant ceux qui relèvent de la responsabilité nationale des autres. Pour une espèce menacée ou en déclin, il s'agit aussi de démontrer quelle est la part de la chasse sur ce statut et les tendances observées. Si cela n'est pas démontré, ce point est à porter à connaissance.

4) Objectifs et Actions

Les objectifs qui découlent du diagnostic doivent être hiérarchisés en tenant compte de la capacité à agir au niveau national. Puis les actions doivent être clairement hiérarchisées par rapport aux objectifs et classées par type d'approche (habitat, populations). Cette hiérarchisation doit intégrer une notion de rapport coût/bénéfice de l'action pour l'état de conservation de l'espèce. Il semble utile de prévoir des tableaux hiérarchisés des enjeux, des objectifs, et des priorités d'action.

5) Indicateurs de suivis / outils de suivi.

Il serait utile de disposer pour chaque action de la prédiction des effets attendus de sa mise en œuvre selon l'état des connaissances à dire d'expert ou par modélisation. Les indicateurs doivent être adaptés à la mesure de ces effets attendus.

Le GEOC note qu'il serait utile de préciser dans chaque plan la méthode de travail appliquée pour la construction de ces plans: a minima, qui a participé aux réunions.

Au-delà de la saisine, le GEOC conseille d'envisager des plans groupés pour certaines espèces qui pourraient bénéficier des mêmes actions sur les mêmes habitats, même si l'état des connaissances doit être fait pour chaque espèce (exemples : Fuligule milouinan / Macreuse ; Chevalier gambette / Barge queue noire). Cette approche permet de dégager une synthèse, qui peut être très utile en ce qui concerne la gestion des milieux (qui concrètement s'appliquerait sur des sites particuliers) et d'un point de vue politique, pour pouvoir hiérarchiser les priorités de conservation.

Annexes : avis détaillés par plan

Evaluation du plan national de gestion (2012-2016) pour le Courlis corlieu *Numenius phaeopus*.

Le plan de gestion pour le Courlis Corlieu a été rédigé par Bertrand Trolliet de l'ONCFS. Ce plan spécifique comprend 98 pages et une bibliographie incluant 227 références.

La majeure partie du plan repose sur l'analyse d'études précédemment publiées sous forme d'articles scientifiques ou de rapports. L'auteur fait état du peu d'études menées en France métropolitaine et ultramarine sur cette espèce et base une grande partie de son argumentaire sur les données de suivi des Courlis corlieux en halte migratoire prénuptiale sur le site de Chanteloup en Vendée qui, selon lui, sont les seules exploitables pour l'ensemble du territoire.

Il est important de noter que l'espèce est uniquement présente en France durant les migrations post- et prénuptiale, à l'exception de quelques individus hivernant sur le littoral. Ceci rend l'estimation des effectifs beaucoup plus difficile que pour les espèces de limicoles en stationnements hivernaux sur le territoire national.

Le rapport propose une analyse complète des données disponibles sur l'espèce en France aussi bien que sur son aire d'hivernage sur les côtes africaines et sur son aire de reproduction en Islande, dans le nord de l'Europe et en Sibérie. Certaines parties sont toutefois très longues et constituent des analyses de documents dont la seule conclusion est « qu'il n'existe pas de données suffisantes pour répondre aux questions posées ».

Le plan gagnerait en clarté par une approche plus synthétique et plus directe sur la dynamique des populations du Courlis corlieu. Certaines analyses et calculs devant permettre d'estimer les effectifs transitant par la France ou les routes migratoires empruntées par les courlis apparaissent très souvent comme peu robustes et aboutissent à de simples spéculations. Certaines références sont très anciennes et ne peuvent pas être utilisées pour l'estimation des populations actuelles.

Le rapport met cependant bien en évidence les incohérences entre les différentes estimations des populations.

Les préconisations pour remédier aux lacunes sur les connaissances de l'état et de la structure des populations sont nombreuses et complètes mais cependant mal hiérarchisées.

Les préconisations pour la préservation des populations sont également nombreuses et bien détaillées.

Les remarques suivantes portent sur des points spécifiques du rapport.

Résumé

« Si les effectifs sont globalement jugés stables... à l'exception du secteur de Chanteloup où ils se maintiennent » (p. 7) : la dernière partie de cette phrase tranche avec l'observation « Par ailleurs, la chute récente drastique de l'abondance ... en halte migratoire dans le sud de la Vendée... » (p. 10). Ce n'est peut-être pas contradictoire mais c'est l'importance donnée à des observations locales qui peut poser problème pour estimer correctement le niveau démographique de l'espèce.

1.1.1 Aire de répartition

Même s'il est implicitement admis (et logique) que les migrateurs susceptibles de fréquenter la France métropolitaine sont d'une part ceux de la sous-espèce *N. p. islandicus*, et d'autre part ceux de la sous-espèce nominale et d'origine européenne (Dubois *et al.* 2008), on ne peut exclure l'arrivée chez nous d'oiseaux d'origine plus orientale (donc « asiatique »), *N. p. phaeopus* nichant jusqu'à la péninsule du Taïmyr.

1.1.2 Migrations

Figure 1. Que signifie le terme contact et qu'apporte-t-il à l'analyse ? Les moyennes sont exprimées sans écarts-types sur la figure.

Le pic de migration postnuptiale se prolonge sur quasiment un mois de « 2/7 » à « 1/8 » à Chanteloup. Peut-on parler de « pic » sur un mois ? Le pic est plus net dans les Deux-Sèvres (fig. 2). Si l'on considère les effectifs en jeu, ils sont tout de même très modestes ! Permettent-ils vraiment d'apprécier correctement le phénomène migratoire ? Notre connaissance d'une migration postnuptiale diffuse est très réduite. Cela pose la question de la stratégie migratoire postnuptiale en France qui n'est pas bien connue ni décrite (au regard de la migration prénuptiale nettement plus visible (impliquant des effectifs 100 fois supérieurs) et documentée.

Pourquoi fournir des données de Chanteloup pour la migration postnuptiale si les oiseaux sont inféodés aux milieux littoraux à cette période ?

L'auteur fait un bilan des comptages et suivis des oiseaux sur Chanteloup mais ne fait pas mention d'autres suivis ou de manière sommaire comme dans le marais Poitevin dans les années 1998 à 2005 (Joyeux et Meunier, réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon), de données de captures potentiellement utilisables comme celles réalisées par les équipes des Réserves Naturelles des Pertuis charentais et breton, des comptages issus de l'observatoire des limicoles côtiers du réseau RNF.

Le nombre d'individus capturés en Vendée est conséquent (plus de 2 000 ind.) mais les données fournies sont imprécises et ne semblent pas avoir été exploitées complètement. Dommage de ne pas avoir illustré ce passage avec au moins la carte de l'ensemble des reprises d'oiseaux bagués, résultant de ces opérations. La figure 5 présentant l'évolution des longueurs d'aile et de bec est difficilement compréhensible (p. 19), aussi peu convaincante visuellement que par les explications données.

1.1.3. Taille des populations et tendances d'évolution

Déficit de données documentées (l'auteur du plan n'y peut rien, cependant) sur les populations nicheuses qui ne peuvent être raisonnablement estimées que dans la zone d'hivernage (pour apprécier les effectifs globaux), sur les sites d'escale migratoire stables (pour appréhender des tendances démographiques relatives).

La synthèse des données du tableau 1 traduisent bien ce désarroi et notre impuissance à nous assurer des effectifs de l'espèce et nous prononcer objectivement sur son statut de conservation.

1.1.3.2. Populations hivernantes et migratrices

Il est dommage que l'exposé des données n'ait pas été illustré et rendu plus simple par des cartes de distribution (Europe occidentale et surtout France).

Les estimations d'effectifs paraissent trop importantes : l'application du coefficient « 3 » au nombre de couples détermine un effectif qui devrait être remis en cause au regard des effectifs recensés en hiver, notamment en Afrique, même si tous les sites d'accueil n'ont peut-être pas été repérés. L'auteur propose d'utiliser un coefficient supérieur, « 3,8 » (moyenne de 3 et 4,65). Il faudrait immédiatement s'interroger sur la validité des estimations d'effectifs (p. 22-23).

Tableau 2. Synthèse de données provenant de recensements en Afrique publiés entre 1987 et 2010 avec une somme à 115 285 individus. Il apparaît hasardeux de cumuler des données de comptages réalisés sur une période de 23 ans.

P. 26 – Il est intéressant de noter que les populations migratrices suivies aux Pays-Bas, au Royaume-Uni ont diminué, de même que celles que l'on observe en Hongrie : contradiction avec le statut « stable » noté p. 22. Figure 6. A quoi correspondent les écarts-types ?

Sur quelles bases l'auteur est en mesure d'affirmer que les secteurs traditionnels de halte pré-nuptiale sont la baie de Bourgneuf et le marais Breton vendéen, le secteur de Chanteloup, la baie de l'Aiguillon et le marais Poitevin ? (p. 27). Il n'y a pas de références à ce sujet.

En France, l'espèce est vulnérable car le nombre de sites d'accueil est très limité. La distribution diffuse sur le littoral n'est pas une bonne garantie pour l'espèce. Les effectifs migrateurs moyens sont de l'ordre de 7 340 individus à Chanteloup (p. 27 avec une légère tendance à la hausse d'après la fig. 8) pour effectif total cumulé estimé à 14 000 (p. 31). La sur-représentation des données de Chanteloup à partir desquelles est engagée toute la discussion (p. 28-34) ne permet pas de se représenter l'ampleur réelle de la migration pré-nuptiale en France.

Le pic annuel moyen d'effectif de 7 340 individus (p. 27) ne correspond pas au pic de la Fig. 3.

Comment arrive-t-on à considérer que le cumul des effectifs maximaux sur les haltes migratoires connues ... est d'au plus 60 000 individus (p. 28) ?

Combien d'oiseaux ont été marqués et selon quel protocole (p. 29) ?

La masse moyenne augmente de 33% au cours de leur période de stationnement. Mais comment est défini cette période de stationnement ?

Le mode de calcul du temps de séjour des courlis sur le site de Chanteloup n'est pas clair ainsi que l'estimation du nombre total d'individus visitant annuellement le site.

P. 34 – 6 jours de stationnement pour reconstituer les réserves est un minimum. Comment conclure que le flux migratoire implique moins de 140 000 oiseaux (chiffre supérieur au nombre de Courlis corlieux d'origine européenne connu d'après les recensements hivernaux, de l'ordre de 116 000 individus ; p. 24).

1.2. Habitats

Le protocole pour l'établissement de la figure 11 n'est pas exposé et la signification précise des « n » ne l'est pas non plus. Idem pour le tableau 3.

P. 40. Des indications sont fournies sur la répartition des oiseaux entre les prairies et les cultures dans les années 1980. Ces indications sont basées sur des impressions et non pas sur des mesures précises.

Quel était le pourcentage des cultures maïs et oléo-protéagineux dans les années 1980 ? Nul doute qu'elle ait été inférieure à ce qu'elle est actuellement. La réflexion sur la stratégie et le régime alimentaire – bilan énergétique reste spéculative. Il serait nécessaire d'analyser le régime alimentaire des oiseaux en période de migration pré-nuptiale (nutriments et valeur calorique).

1.3. Dynamique de population

1.3.1. Productivité

Le succès de reproduction observé en Ecosse relativise le recours au coefficient « 3 » utilisé précédemment pour estimer les effectifs, quand un couple sur deux produit au moins un jeune volant. Que faut-il penser du succès de reproduction observé en Islande -73-100 (?) % des couples produisent au moins 1 jeune volant (p. 41) ?

D'un côté les données démographiques obtenues sont peu significatives car sur les des marges de l'aire de distribution, voire suspectes, de l'autre il est impossible de collecter des informations fiables dans les zones de reproduction principales.

1.4. Facteurs déterminants

Zone de reproduction : diminution du nombre de sites de nidification par altération, dégradation, transformation des habitats au moins dans la zone occidentale y compris au Belarus et en Russie occidentale.

Sites de migration : très dérangés par l'augmentation et l'intensification de la fréquentation humaine dans les zones littorales, le développement croissant des activités de toute nature (pas uniquement touristiques) et leur étalement à tout le cycle annuel (Europe, Caraïbes).

Nouvelles pratiques agricoles qui affectent les milieux et l'accessibilité des proies.

1.4.2. Prédation

Il est mentionné, p. 44, que l'impact de la prédation sur cette espèce est très mal connu. Puis, p. 45, que le Courlis corlieu semble peu concerné par l'intensification de l'agriculture et il est extrêmement probable que la prédation soit le facteur déterminant l'évolution des effectifs. Les données présentées dans ce rapport ne permettent pas de statuer sur ce point.

Relation entre l'augmentation de la population scandinave et le déclin des rapaces, mais tendances inversées, à présent, sur la zone de reproduction.

Relation entre le contrôle des prédateurs communs (corneille et renard) en période de reproduction et la réussite des nichées (ex. dans les îles Britanniques).

1.4.3. Mortalité cynégétique

Les prélèvements de nature cynégétique ne sont pas connus car les tableaux de chasse ne sont pas fournis par les fédérations de chasse et les ACM (associations de chasse maritime. Les estimations de prélèvements sont issues d'une enquête statistique réalisée il y a 12 ans avec des données annuelles provenant de Vendée (1993-2010) et des Pays de Loire (2002-2010). Le problème est que les deux espèces de courlis ne sont pas distinguées dans les données fournies ce qui ne permet d'établir les effectifs de Courlis corlieu prélevés qu'après des estimations hasardeuses et donc spéculatives. JMB, pas d'accord pour maintenir cela, cette question me paraît insidieuse, par contre le GEOC doit inciter à ce que le plan de gestion incite à la mise en place d'enquête avec distinction de chaque espèce Le protocole d'acquisition des données (Enquête de 1998-1999 et données des Pays-de Loire) n'est pas mentionné dans la partie 1.4.3.

Il n'existe absolument aucune donnée sur les prélèvements effectués dans les DOM TOM. Il est important de souligner qu'aucune enquête ou relevé des tableaux de chasse n'ont été effectués.

2.1. Evaluation des priorités relatives à l'espèce

L'effectif nicheur européen de 644 400 à 738 000 individus ne doit pas être seulement modulé avec le nombre d'immatures qui estive en zone de reproduction mais aussi avec la proportion non négligeable d'adultes non nicheurs qui en est absente (p. 56).

Il y a une disproportion flagrante entre l'effectif global estimé (790 000 – 1 400 000 individus en hiver) et le nombre de Courlis corlieu d'origine européenne connu d'après les recensements hivernaux, de l'ordre de 116 000 individus (p. 24 et 56) ou l'effectif estimé à moins de 140 000 migrateurs prénuptiaux (p. 56).

Il n'y a aucune preuve que les « quelques dizaines de milliers » d'oiseaux qui hiverneraient sur la côte Atlantique de l'Afrique entre le Gabon et l'Afrique du Sud appartiennent aux populations les plus orientales.

2.1.1. Evaluation des priorités relatives à l'espèce

L'auteur refait un bilan des comptages de manière très détaillée alors que les estimations des effectifs ont déjà été exposées dans la partie 1.1.3. Cette partie comporte beaucoup de spéculations quant à la capacité d'accueil des différents sites d'hivernage. La précision des données fournies par la littérature ne permet pas de conclure que l'effectif de Courlis corlieu européens est inférieur à 250 000.

L'auteur remet en cause le protocole d'estimation des effectifs nicheurs en Islande et affirme que la population de Courlis corlieu est surestimée.

L'auteur se propose de savoir par des données issues de la littérature si les Courlis corlieu sont en mesure de rallier directement l'Islande depuis l'Afrique ou, s'ils sont contraints d'effectuer des haltes migratoires en Europe pour reconstituer des réserves énergétiques pour achever leur migration. Cette démonstration reste dans le domaine de la spéculation et les tentatives de calcul pour estimer si les réserves énergétiques sont suffisantes pour achever un vol en trajet direct reposent sur une connaissance incomplète de la bibliographie. Il est très peu fait mention de l'importance des vents d'altitude dans les capacités migratoires des oiseaux.

Cependant l'auteur ne conclut pas définitivement sur la longueur des trajets possibles mais expose les arguments en faveur et en défaveur des deux hypothèses. Ce très long argumentaire n'apporte en réalité pas grand-chose au statut des oiseaux en France et n'indique pas si les haltes en France sont d'une importance cruciale pour une arrivée en bonne condition sur les sites de reproduction.

Première priorité

Pourquoi en premier s'intéresser à la population islandaise, alors même que l'origine des oiseaux fréquentant la Vendée en période de migration n'est pas absolument avérée et que les reprises d'oiseaux bagués semblent montrer que les deux sous-espèces s'y côtoient (p. 17) ?

Une stratégie alternative des oiseaux islandais reste assez peu probable. La baisse générale mais pas systématique des effectifs concernés ne s'explique-t-elle pas parce que les oiseaux se sont trouvés un autre site d'escale sur la côte Atlantique européenne, en France ou ailleurs, et non pas en Vendée. A moins, que cette baisse ne reflète tout simplement que le déclin de l'espèce.

Deuxième priorité

Les informations concernant l'état de la population américaine ne sont pas clairement exposées.

Il est mentionné que le prélèvement cynégétique en France métropolitaine est faible et que la pression de chasse sur cette espèce décroît. Aucune information objective ne permet d'affirmer cela dans la mesure où l'on ne connaît pas la taille des prélèvements effectués. L'auteur reconnaît que ses estimations sont « assez spéculatives et imprécises ».

Il est donc tout à fait justifié de proposer **en troisième priorité** d'évaluer l'importance du prélèvement et d'adopter un système de suivi spécifique des prélèvements pour une estimation plus correcte des effectifs chassés et des tendances démographiques, en métropole, dans les Antilles et en Guyane, ainsi que dans l'océan Indien et le Pacifique. Ceci doit s'appliquer à toutes les espèces et à l'ensemble de territoire.

Une analyse approfondie du suivi à long terme des haltes migratoires du site de Chanteloup apparaît comme indispensable pour connaître le rôle de sites français dans le cycle des populations. Aucune proposition n'est faite pour une harmonisation ou la mise en place de suivis coordonnés à l'échelle du territoire national.

A noter l'importance d'agir au niveau des départements français américains où la sous-espèce *hudsonicus* stationnant ou hivernant est en déclin et continue à être prélevée sans que l'on en connaisse l'importance de ce prélèvement.

2.2. Objectifs d'un plan de gestion à long terme

Le statut de conservation estimé favorable, peut être remis en cause par les incertitudes énormes affectant les estimations des effectifs des deux sous-espèces présentes en France métropolitaine ; de même, pour la sous-espèce *hudsonicus* occidentale qui hiverne sur la façade américaine de l'Atlantique, en raison des incertitudes affectant les effectifs et compte tenu de leur niveau d'estimation (p. 72).

Enfin, rien n'est dit de nos responsabilités, ni proposé en ce qui concerne les oiseaux des sous-espèces *N. p. phaeopus*, voire *N. p. alboaxillaris*, et *N. p. variegatus* qui hivernent sur le territoire français, dans l'océan Indien et dans le Pacifique sud.

Dépendance d'un flyway et non pas seulement de circonstances localement favorables.

Nécessité d'ancrer les propositions de gestion nationale en se référant aux acquis d'expérience obtenus par d'autres, notamment en Europe, si des initiatives ont déjà été prises pour cette espèce.

Réponses aux questions de la saisine

Le plan type permet-il de couvrir tous les principaux enjeux de conservation et gestion d'une espèce chassable ?

Réponse : Globalement oui.

Insuffisances et lacunes :

Restauration / Acquisition d'habitats : pas assez documenté. Il manque ce que dit la bibliographie sur la façon dont ce problème a été traité à l'étranger, notamment dans les pays d'Europe occidentale, tels que le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, l'Allemagne peut-être ?, notamment sur les sites fréquentés par l'espèce en période de migration pré-nuptiale.

Quels types d'action ? quels aménagements, sur quels sites avec quels résultats ?

Retour d'expérience qui pourrait être utile pour le Courlis corlieu, une espèce plus spécialisée que le chevalier gambette.

Point crucial : une estimation correcte des effectifs des diverses populations à l'échelle internationale et ré-examen de leur statut de conservation.

A. Les plus grandes lacunes se situent en France ultramarine mais cela n'est guère étonnant, en particulier en ce qui concerne la population nord-américaine qui fréquente la zone caraïbe et la côte guyanaise. Un plan national de gestion ne peut être efficace tant que l'on n'a pas idée des effectifs et de leur distribution, de leur phénologie migratoire, des sites et des habitats fréquentés....

B. La connaissance des prélèvements est le second point. Outre les données générales imprécises que nous connaissons et les données de suivi local obtenues comme une grâce, il est indispensable de mettre en place un protocole de suivi des prélèvements spécifiques ; ce n'est pas suffisamment explicité. Le prélèvement constitue une variable incontournable de suivi des populations et de leur structure démographique (âge-ratio) qui aidera à apprécier l'impact du plan national de gestion.

C. Manque aussi un bilan financier des actions proposées pour le meilleur suivi et les moyens de contrôle du succès des mesures de gestion restent trop flous.

Il faut néanmoins souligner que les effets d'un plan de gestion 2012-2016 resteront difficiles à estimer, compte tenu de l'imprécision actuelle des données de base (notamment effectifs des diverses populations impliquées) et les incertitudes énormes sur le comportement migratoire des oiseaux qui ne sont pas près d'être levées.

Sans doute faudrait-il se montrer moins ambitieux et s'assurer dans un premier temps :

- de récupérer ces données de base essentielles,
- de dresser le panorama complet des mesures de gestion de sites, d'habitats, en vigueur et des initiatives de gestion appliquées ailleurs qu'en France, pour la même espèce (en Europe, en Amérique du Nord) et d'examiner leur impact et leur succès,
- d'identifier les critères-clés permettant de mesurer le succès à moyen/long terme et de réorienter des options de gestion.

L'état des lieux est-il suffisamment précis, en particulier la bibliographie utilisée est-elle suffisante et à jour ?

Etude assez bien documentée s'appuyant sur un grand nombre de références paléarctiques disponibles, des anciennes mais aussi des récentes, et enrichie de données non publiées personnelles mais peu analysées ou obtenues auprès d'informateurs avertis. On peut regretter une insuffisance documentaire sur les populations de courlis corlieu néarctiques et est-paléarctiques quoique pour ces dernières, la bibliographie doit être plus fragmentaire.

Question : Existe-t-il une politique de conservation de l'espèce en Amérique du Nord ?

L'analyse des phénomènes impactant la dynamique des populations (facteurs d'influence) est-elle suffisante et hiérarchisée ?

Trop d'incertitudes sur le plan démographique pour répondre à la question dans l'état des connaissances. Productivité : données trop ponctuelles dans l'espace et dans le temps et données familiales dans les zones cruciales pour l'espèce ; soit il est difficile d'obtenir ces informations dans les régions du nord de la Sibérie où l'on ne peut escompter que des données isolées mais il est tout de même possible de le faire dans des zones plus tempérées et plus accessibles (Europe et Afrique occidentale) notamment lors des opérations de baguage.

L'exploitation des données de baguage est notoirement insuffisante ou à repenser pour analyser la composition / la structure des populations de l'espèce fréquentant la France. Le recours aux oiseaux prélevés qui apporterait des réponses est encore inexistant.

Les méthodes de suivi des effets des plans sont-elles appropriées ?

Les méthodes de suivi butent sur la mise en place, l'adoption de mesures qui dépendent de données sur la phénologie migratoire, les effectifs en jeu, leurs exigences écologiques.

Envisager, en attendant d'être plus affûté sur l'espèce, des mesures de gestion/conservation profitant aux diverses espèces de limicoles prairiaux. Le temps de l'inertie des effets mesurables et le type d'indicateurs d'impact mis en place ne va pas permettre d'estimer l'impact des mesures et d'apprécier correctement la situation compte tenu des lacunes relevées sur les effectifs...

D'accord sur la hiérarchisation des priorités espèces/habitats quoique ce dernier aspect demeure très imprécis.

Bien pour l'identification des mesures de conservation prioritaires en terme de sites, ceux-ci étant assez bien connus, au moins dans la zone de fréquentation la plus importante

Mieux documenter les besoins de l'espèce aux périodes d'escale migratoire et vérifier si de telles initiatives ont été prises ailleurs.

Rapport d'évaluation du plan de gestion du Chevalier gambette.

Les éléments majeurs du plan soulignent une relative stabilité des effectifs au cours du temps avec toutefois, semble-t-il, une tendance modérée à la baisse des populations à l'échelle pan-européenne. Ce constat est notamment lié à une productivité faible, le nombre de jeunes à l'envol par couple étant relativement plus faible actuellement qu'il y a quelques décennies. Toutefois, en France où l'espèce est chassée, le nombre de chevaliers gambettes hivernant est en augmentation (les effectifs de cette espèce augmentant à une vitesse plus importante que d'autres limicoles non chassées) et le nombre de couples nicheurs semble stable. La qualité de l'habitat et la forte mortalité des jeunes sur les zones de reproduction semblent être les principaux facteurs agissant sur la dynamique des populations.

1. L'état des lieux est-il suffisamment précis, en particulier la bibliographie utilisée est-elle suffisante et à jour ?

Au regard de la littérature actuelle, de manière globale, le document présente de manière relativement satisfaisante l'état des lieux s'agissant de l'état des populations, de l'état des habitats et des menaces.

On peut toutefois regretter :

1. L'absence de publications récentes quant à la relation entre le risque de prédation et la densité de population combinée à la variation de la température mensuelle moyenne en hiver (voir par exemple Cresswell et Whitfield 2008 et autres) montrant notamment que la constitution de petits ou de grands groupes est souvent dépendante du risque de prédation. La variation de ce paramètre (taille des groupes) peut être une donnée à prendre en compte notamment lors des recensements et il importe de tenir compte des facteurs qui peuvent l'affecter, tel que le risque de prédation.
2. Le manque de données sur les prélèvements cynégétiques hivernaux en-dehors de l'Europe. Comme une large part des chevaliers hivernent en Afrique, il serait également intéressant de connaître les prélèvements par la chasse dans ces grandes zones d'hivernage.
3. Certaines citations dans la rubrique dérangement sont confuses voire tendancieuses ou déroutantes. "D'une façon générale, les dérangements de tous ordres sont préjudiciables à l'avifaune." Cette phrase n'est suivie d'aucune référence bibliographique. Le terme "préjudiciables" ne fait référence à aucun concept biologique. On peut même supposer que dans une certaine mesure le dérangement humain pourrait être bénéfique en dissuadant les prédateurs (voir Leighton, P.A., A.J, Horrocks et D.L. Kramer. 2010. Conservation and scarecrow effect: Can human activity benefit threatened species by displacing predators? *Biol. Conserv.* 143: 2156-2163). De même la seconde phrase indiquant que "Boyle & Samson (1985) trouvent pour les oiseaux un impact négatif dans 95% des études", n'a pas de signification biologique. En effet un impact sur quoi : la survie ? ou la reproduction ? à l'échelle de l'individu ? de la population ? De plus, il importe de préciser que cette référence bibliographique concerne uniquement des activités non consommatrices ("Non consumptive disturbances"), excluant ainsi la chasse. Les autres références bibliographiques citées ne concernent pas le chevalier gambette : Broseth et Pedersen (2010 : Lagopède), Fernandez-Juricic et al. (2009 : passereau); Van Impe & Van Gasse (2009 : Sterne pierregarin) et Thiel et al. (2011 : Tétralyre). Ceci mérite d'être beaucoup mieux précisé pour des raisons d'objectivité et pour éviter le risque de confusion quant aux sources de dérangement et aux espèces concernées. Toutefois, si les auteurs souhaitent conserver ces références il serait également utile de préciser que le dérangement n'implique pas forcément une plus grande dépense énergétique et un déséquilibre énergétique (cf. Bisson I. A., Butler L. K., Hayden T. J., Romero L. M. et Wikelski M. C. 2009. No energetic cost of anthropogenic disturbance in a songbird. *Proceedings of the Royal Society B-Biological Sciences*, 276, 961-969.). De même les références de Triplet et al. 2003 et de Fitzpatrick et Bouchez (1998) reposent en réalité sur des estimations à partir de données obtenues sur le temps passé à s'alimenter et le budget temps et non sur des mesures directes de la dépense énergétique. Or, des travaux expérimentaux conduits récemment sur les oiseaux d'eau montrent que des variations du budget-temps n'entraînent pas implicitement des variations de la dépense énergétique journalière. En fait, hormis pour la période de reproduction aucune étude ne démontre clairement un lien entre dérangement et mortalité et/ou succès reproducteur notamment chez le Chevalier gambette.

2. L'analyse des phénomènes impactant la dynamique des populations est-elle suffisante et hiérarchisée ?

En partie, oui selon l'état des connaissances actuelles, mais plusieurs influences possibles ne relèvent que d'hypothèses ce qui rend la hiérarchisation difficile. L'état de conservation en Europe semble principalement dépendant de ce qui se passe en-dehors du territoire français. On peut donc s'interroger sur les effets ou la pertinence des actions du plan (notamment la préservation des zones humides durant la reproduction) sur l'état général des populations à l'échelle pan-européenne. Il faudrait donc en parallèle également établir une meilleure coordination des connaissances sur des sites étrangers.

La notion de densité-dépendance n'est pas abordée. De même s'agissant des aspects de compétitions inter et intra-spécifiques aucune information n'est donnée.

Un suivi de la pression de prédation serait également très pertinent, d'une part parce qu'elle est un des facteurs majeurs avancé agissant sur le succès de reproduction, d'autre part parce que le risque de prédation agit sur la taille des groupes et la stratégie d'occupation des sites hivernaux.

Pour une plus grande lisibilité, il serait très utile de développer un volet projection/ "prédiction" quant aux conséquences attendues sur le court-terme et le long terme des mesures de gestion à mettre en œuvre. Ceci aidera certainement les décideurs et les gestionnaires à mieux hiérarchiser les actions à engager mais aussi de les évaluer voire de les corriger.

3. Les méthodes de suivi des effets du plan sont-elles appropriées ?

En partie oui. Il serait toutefois intéressant de disposer d'un suivi de l'âge ratio et du sexe ratio. L'utilisation de nouvelles technologies ou approches (apport de la biologie moléculaire) pourrait également être envisagée pour améliorer les connaissances quant à l'état des populations.